**REPUBLIQUE DU SENEGAL Genève, le 10 novembre 2021**

 UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

 ------------------------------------

 **MISSION PERMANENTE AUPRES DE**

**L’OFFICE DES NATIONS UNIES A GENEVE vérifier au prononcé**

 **--------------------------------**

 **AMBASSADE DU SENEGAL EN SUISSE**

39e session Examen Périodique Universel (EPU), du 1er au 12 novembre 2021

 **PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL A L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DU ROYAUME DE THAILANDE**

**Madame la Présidente,**

La délégation sénégalaise voudrait saisir cette opportunité pour adresser à celle du Royaume de Thaïlande ses chaleureuses félicitations pour la présentation de son rapport national, au titre du troisième cycle de l’EPU.

Le Sénégal se réjouit que l’universalité, l’indissociabilité et l’interdépendance des droits de l’homme qui se renforcent mutuellement, ont toujours été les principes cardinaux qui guident l’action de la Thaïlande, tant dans sa politique interne que sur la scène internationale.

Ainsi, même si la COVID-19 a pris l’envergure d’une problématique globale et transversale affectant tout l’éventail des droits de l’homme dans le pays, le gouvernement thaï, dans ces circonstances inédites, a constamment veillé au respect des droits humains et à l’adoption de mesures proportionnées, non discriminatoires et transparentes.

Notre pays, tout en accueillant favorablement cet engagement de la Thaïlande, voudrait lui soumettre les recommandations suivantes :

* Redoubler d’efforts pour prévenir et combattre toutes les formes de violence contre les femmes et veiller à ce que les cas de violence à l’égard des femmes fassent l’objet d’enquêtes approfondies et que leurs auteurs soient poursuivis ; et
* Ratifier la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Pour conclure, le Sénégal souhaite plein succès au Royaume de Thaïlande dans la mise en œuvre des recommandations.

**Je vous remercie.**